



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Avis de nomination à la direction des centres de formation professionnelle Rimouski-Neigette et Mont-Joli-Mitis

Rimouski, le 19 décembre 2017 – En suivi à la séance ordinaire du 18 décembre 2017, la Commission scolaire des Phares est heureuse d'annoncer la nomination de monsieur Claude-André Charest au poste de directeur des centres de formation professionnelle Rimouski-Neigette et Mont-Joli-Mitis (CFRN et CFPMM). Cette nomination a pris effet le 30 novembre 2017.



Monsieur Claude-André Charest est à l'emploi de la Commission scolaire des Phares depuis 19 ans. D'abord enseignant au secteur professionnel en mécanique agricole, il a ensuite été promu à titre de directeur adjoint par intérim du Centre de formation professionnelle Rimouski-Neigette en février 2011, et à cela s'est ajoutée la direction adjointe par intérim du Centre de formation professionnelle de Mont-Joli-Mitis en août 2013 ; intérimaire qui a été reconduit en juillet 2014. Il a ensuite été nommé au poste de directeur adjoint des centres de formation professionnelle en juillet 2015.

Nous sommes assurés que monsieur Charest prendra la relève de la direction avec autant d'aplomb que dans sa position de directeur adjoint. Ses expériences de travail, ainsi que son expertise acquise ces dernières années en formation professionnelle, ont confirmé son choix à la direction des centres.

La directrice générale, Mme Madeleine Dugas, et le président, M. Gaston Rioux, ainsi que les membres du conseil des commissaires, accompagnés du personnel de la Commission scolaire des Phares, se joignent pour féliciter M. Claude-André Charest et lui souhaiter la meilleure des chances et un bon succès dans ce nouveau défi.

Source : Julie Francoeur, chef de secrétariat et responsable des communications
Direction générale
Commission scolaire des Phares
(418) 723-5927, poste 1012

À propos de la Commission scolaire des Phares

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.